

Le maire de La Madeleine redevient président de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing

Jean-Jacques Hyest élu sans être candidat

Personne ne s'étant porté candidat à la présidence de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing, c'est Jean-Jacques Hyest qui a été élu, sans même se présenter. Le maire de La Madeleine-sur-Loing retrouve un poste qu'il a déjà occupé de 2010 à 2015.

► Comme le veut le règlement, c'est le doyen de l'assistance, Jean-Jacques Hyest, qui a présidé l'élection du nouveau président de la Communauté de communes, qui s'est déroulée jeudi soir dans ses locaux.

Aucun candidat

Ce dernier était alors loin d'imaginer les deux immenses surprises qu'allait lui réserver la soirée. La première, comme les autres élus, il l'a constatée tout de suite : personne n'était candidat à la présidence.

Fin connaisseur du règlement et du monde des



Jean-Jacques Hyest, à nouveau président de Gâtinais-Val de Loing entouré de quatre vice-présidents (de g. à d.) : Yves Boyer, Valérie Lagille, Rose-Marie Lionnet et Jean-Michel Capelle. Anne Thibault (absente).

collectivités locales, Jean-Jacques Hyest a rappelé que, selon la jurisprudence, un conseiller communautaire peut être élu président sans être candidat et que le vote allait donc bien avoir lieu.

26 voix pour J-J. Hyest, 11 pour G. Geneviève

Mais le maire de La Madeleine n'était pas au bout

de ses surprises. Car à l'issue du dépouillement, c'est bel et bien son nom qui est revenu le plus souvent dans les suffrages ! 26 fois exactement sur les 39 voix exprimées (41 votants). Le président sortant et maire de Poligny, Gérard Geneviève, ayant lui récolté 11 voix et l'adjoint au maire de Souppes, Gérard Cammarata, une.

Ainsi, sans même avoir été candidat, Jean-Jacques Hyest, a été élu président de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing. Une collectivité qu'il connaît bien puisqu'il a participé à sa création il y a un peu plus de 10 ans, et en a déjà été président de 2010 à 2015, année où il est nommé membre du Conseil cons-

titutionnel et où Gérard Geneviève lui a succédé à la tête de l'intercommunalité.

« Ce n'est pas raisonnable. Le résultat me contrarie un peu, a déclaré l'ancien sénateur de 77 ans. Après de nombreuses années de service public, diverses responsabilités et compte tenu de mon âge, j'aspire à prendre un peu de distance, mais le résultat est là. Je vais donc m'atteler à la tâche comme au premier jour ».

Le travail de son prédécesseur salué

Jean-Jacques Hyest a ensuite supervisé l'élection des vice-présidents dont le nombre a été maintenu à cinq. La première décision

du nouveau conseil communautaire a par la suite été l'adoption d'une suggestion de l'ancien président, Gérard Geneviève, qui consiste à faire entrer automatiquement tous les maires des communes, mis à part ceux qui sont vice-présidents, dans le bureau.

Le nouveau président en a profité pour saluer le travail de son prédécesseur. « Tu n'as pas démérité, lui a-t-il lancé. Je vais m'inscrire dans la continuité de ce qui a été réalisé. On ne va pas bouleverser les choses. On fera notamment évoluer les dossiers qui n'étaient pas encore mûrs. »

LAREDJ DJEBAR

Les cinq vice-présidents

1° Jean-Michel Capelle (adjoint à Souppes-sur-loing), 2° Valérie Lagille (maire de Château-Landon), 3° Yves Boyer (maire de Lorrez-le-Bocage), 4° Rose-Marie Lionnet (maire de Bougigny), 5° Anne Thibault (maire d'Arville). Leurs délégations seront décidées lors d'un prochain conseil.